



APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

N° 47/ 2023 / A

1 POSTE DE TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

CDD d'une durée d'un an

Nouvelle activité - CDD TEMPS PLEIN

PARCOURS ADULTE

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AVEC POLE EMPLOI

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Le Parcours Adulte accompagne des personnes en grandes difficultés sociales. Le Parcours Adulte est composé de plusieurs établissements et services (CHRS, HU, Service Logement, Maison relais, LHSS...) qui forment un ensemble d'actions ayant toutes pour lien commun l'exclusion. Celui-ci permet la mise en œuvre d'un accompagnement social global en vue d'une réinsertion sociale durable pour les usagers.

Financé par le Fond Social Européen (FSE) et le Département du Nord, l'accompagnement global s'adresse aux personnes qui cherchent un emploi mais sont confrontées à des freins sociaux dans leur recherche. L'ambition est de leur proposer un double accompagnement, réalisé en binôme, d'un côté par un conseiller Pôle emploi et de l'autre, par un travailleur social.

Cette modalité d'accompagnement s'adresse aux personnes rencontrant des freins (sociaux, économique, ...) à leur recherche d'emploi.

La mission consiste à réaliser un double accompagnement par un conseiller pôle emploi et un travailleur social. Le Travailleur Social accompagne plus particulièrement les personnes dans les problématiques liées au budget, au logement, à la santé, l'hygiène de vie, à la mobilité, à l'organisation au quotidien et les modes de garde. Il s'assure que le demandeur d'emploi bénéficie de l'ensemble de ses droits. Il peut le soutenir dans ses démarches administratives. Le travailleur social formalise également le CER (Contrat d'Engagement Réciproque) pour les personnes accompagnées allocataires du RSA.



Tout en assurant une totale confidentialité sur les actions menées, conseiller pôle emploi et travailleur social coordonnent leurs interventions pour apporter des réponses personnalisées aux demandeurs d'emploi.

La nature et la fréquence des contacts sont déterminées par le binôme Conseiller pôle emploi/travailleur social et demandeur d'emploi.

Gestion d'un portefeuille d'environ 70 demandeurs d'emploi.

L'action se déroulera sur le territoire dunkerquois en collaboration avec l'antenne Pole Emploi de Grande Synthe.

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Respect, bienveillance et discrétion professionnelle,
- Capacités à travailler en binôme et en équipe pluridisciplinaire, partenariat important,
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication,
- Maîtrise de la législation et des dispositifs en matière d'action sociale, d'insertion et d'ouverture de droits en autres,
- Respect du cadre organisationnel, légal et institutionnel,
- Capacités à rendre compte de ses actions (traçabilité et rédaction de comptes rendus),
- Disponibilité, dynamisme, esprit constructif et de tolérance.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Diplôme de niveau III (DEASS, DEES ou CESF)
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B obligatoire
- Horaires fixes de journée
- Durée du contrat : 1 an

AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
 - les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
 - les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
 - les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).
- Indemnité complémentaire pour certaines catégories socio-professionnelles. (Accord d'entreprise concernant les plus bas salaires)
- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 Décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.



12/05//2023

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :
Mme BELKALA Cathy, Directrice du parcours adulte : 41 Rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE
Ou par mail : cbelkala@aaedk.org + Copie au service des RH : candidatures@aaedk.org

POUR LE 15/06/2023 AU PLUS TARD

Les entretiens auront lieu dès que possible avec Mme BELKALA Directrice du Parcours Adulte.

Prise de décision dès que possible.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : www.aaedk.org

Ordre de priorité dans le traitement des candidatures :

- 1/ Salariés du service FORMATION (ajustement et formation possible)
- 2 / Salariés titulaires d'un CDI
- 3/ Candidatures externes